Parlement jurassien
Groupe UDC

Question écrite N° 2723

Quel avenir pour les deux frères Ouïgours dans la prison dorée ?

Il y a exactement 5 ans, que les deux frères ont quitté Guantanamo pour rejoindre le Canton du Jura. En avril 2010 l'AJAM avait déclaré, que les deux frères allaient bientôt entreprendre des stages de formation, afin de pouvoir vivre de manière totalement autonome.

En octobre 2010, donc 6 mois après leur arrivée en Suisse, l'AJAM confirme, que l'apprentissage du français était plus difficile que prévu. Mais l'objectif principal restait l'autonomie financière.

Aujourd'hui, nous apprenons du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), qu'en 2014 le Canton du Jura a reçu de la part de la Confédération 50'000 francs pour l'hébergement, la formation et l'intégration des deux Ouïgours.

A l'époque, deux êtres humains ont pu quitter Guantanamo et cela est bien. Mais aujourd'hui, ils se retrouvent dans une prison dorée et avec quelle perspective d'avenir ?

Le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

1. **La Confédération a versé en 2014 50'000 francs à notre canton, mais combien le Canton du Jura doit encore payer en plus par année pour l'hébergement, la formation et l'intégration des deux frères ?**
2. **Quels sont les frais réels ?**
3. **Jusqu'à quand la Confédération payera-t-elle une participation aux frais liés à l'accueil des Ouïgours ?**
4. **Est-ce que les frères suivent à ce jour une activité professionnelle ?**
5. **Est-ce que l'AJAM a tout entrepris pour les intégrer rapidement, comme elle l'avait laissé entendre lors de l'arrivée en Suisse ?**
6. **Est-ce que les frères ont la volonté de vouloir s'intégrer et d'atteindre l'objectif principal, qui est l'autonomie financière ?**
7. **Si la réponse à la question 6 est négative, quelles mesures spécifiques peuvent être entreprises et par qui ?**
8. **Est-ce que le délai pour atteindre l'objectif principal, qui est l'autonomie financière, a été fixé et si oui, quel est donc ce délai ?**

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 25 mars 2015

Pour le groupe UDC
Didier Spies